

ATTESTATION DE GARANTIE

(Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972)

Nous soussignés Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS Nanterre

Attestons qu'une garantie financière d'un montant de :

3 000 000 €

(trois millions euros)

a été donnée par notre Compagnie à :

GLF LOICK FOUCHET (SAS) 19 Place de la République 75003 PARIS

représentée par :

Monsieur FOUCHET Logan PRESIDENT

Au titre de son activité de syndic de copropriété

Contrat n°: 00351SYN191

La présente attestation est valide à compter du **01 janvier 2020** jusqu'au **31 décembre 2020** et sous réserve de la délivrance de la carte professionnelle par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Fait à La Défense, le 30 avril 2020

La directrice générale